

**Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session plénière du 20 décembre 2019

Rapport sur les Orientations Budgétaires 2020 – stations d'altitude

**Intervention de Monsieur André Berdou**

*Conseiller départemental d'Oloron Sainte-Marie*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Depuis des années, je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ! - disons une bonne trentaine d'années - où la station de Gourette caracolait dans le top 3 des stations de ski des Pyrénées.

D'année en année, nos proches concurrents directs, les Hautes-Pyrénées et la station de Formigal ont grappillé notre clientèle lentement mais sûrement.

Il faut dire que nos concurrentes avaient réalisé l'extension et la liaison de leurs domaines skiables, dans les temps impartis. A Gourette en revanche, à l'exception d'une extension mesurée vers Anglas, telle que prévue dans l'actuel Plan Montagne, rien n'a été fait.

Formigal s'est développée avec des moyens financiers extraordinaires, sans aucune des contraintes environnementales qui pèsent sur les nôtres.

Nous allons, Monsieur le Président, mes chers collègues, être à la veille de la fin de notre mandature départementale dans quelques semaines.

Le temps est au constat pour la station de Gourette, de ne pas me satisfaire, malgré le travail effectué par le Plan Montagne, des maigres résultats sur la station dont la clientèle a fondu comme neige au soleil depuis toutes ces années.

Marché en récession, concurrence acharnée, produit inadapté... On aura beau évoquer et répéter la lourdeur administrative des nécessaires autorisations liées à un site classé, ce n'est pas la seule raison.

Cinq années se sont écoulées, seulement 500 000€ d'investissements cette année pour la station en neige de production, aménagement de piste, etc. Les dossiers relatifs à Gourette avancent à un train de sénateur !

Ce n'est que dans 2 ou 3 ans seulement, que les trois nouveaux téléportés seront opérationnels sur la station. Ce seul mandat, sous votre présidence n'aura pas suffi, malgré les efforts consentis et réalisés, à modifier l'architecture de la station et donc son attractivité.

C'est avec amertume, Monsieur le Président, mes chers collègues, que comme tout à chacun dans cette assemblée, nous pourrions nous interroger sur l'efficacité de nos actions vers nos territoires et le peu de résultat obtenu malgré les efforts consentis mais décidés de nombreuses années auparavant, et ce tardivement.

Il est encore temps, Monsieur le Président, de se ressaisir et de passer à la vitesse supérieure, pour la Haute Vallée d'Ossau où l'activité touristique et thermale est sinistrée à ce jour comme jamais elle ne l'a été. Vous le savez pertinemment.

Les stations de Gourette, La Pierre-Saint-Martin et la Rhune en gestion avec l'EPSA, sont adhérentes au groupement N'Py qui fédère 8 stations de ski pyrénéennes.

D'ores et déjà, la Région Occitanie, la Région Nouvelle-Aquitaine, avec la Banque des territoires ont annoncé leur entrée au sein d'un groupement baptisé rapidement la « Compagnie des Pyrénées » à l'image de l'historique « Compagnie des Alpes » qui a impulsé, investi et développé un grand nombre de stations alpines dont les plus réputées, comme Tignes, Val d'Isère, à l'époque de « l'or blanc », période où le marché du ski était en développement.

Actuellement ce marché est qualifié de mûre pour ne pas dire en régression laissant le champ libre à la concurrence débridée des stations entre elles. Nous le constatons tous les jours.

L'objectif de cette ouverture du capital est de certes, faire évoluer le modèle des stations de ski en les adaptant vers une économie vertueuse et réaliste adaptée au marché d'une clientèle de notre temps, tournée vers une montagne protégée et vivante toute l'année.

Je souhaite, Monsieur le Président, que notre Assemblée prenne ce coup-ci le TGV en marche, aille vers cette nouvelle politique de développement avec les régions concernées et les départements voisins, afin que nos stations ne restent pas à quai comme ces dernières années.

Anticipons, avec les deux autres collectivités de la Vallée d'Ossau (Communauté de communes de la Vallée d'Ossau et la commune des Eaux-Bonnes), soyons ici le catalyseur pour la prise en compte du volet hébergement touristique, élément essentiel à l'équilibre financier de nos stations, n'est-ce pas, Monsieur le Président de l'EPSA ?

Avec la future « Compagnie des Pyrénées », la gestion de l'hébergement étant une difficulté récurrente pour toutes les stations, serait créé une « foncière » afin d'améliorer cet important pilier de notre économie montagnarde.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous indiquer comment l'Exécutif que vous représentez se positionne sur cette proposition faite dans le cadre d'N'Py ?

Vous avez candidaté à l'Appel à projets « territoires d'Innovation – Grande Ambition » dans le cadre d'Ambition Pyrénées, n'est-ce pas l'occasion de formaliser votre volonté ?

Quelle sera la place du Département des Pyrénées-Atlantiques, et avec quels moyens en investissement ?

Les territoires valléens sont aujourd'hui plongés dans le désarroi. Redonnons-leur de l'espoir, et dotons-nous des outils pour faire entrer Gourette dans le 21<sup>ème</sup> siècle !

Je vous remercie.